

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-237

23-A-0339	FRELINGHEM – HOUPLINES - Boulevard de l'Europe (M7) - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-A-0340	HEM - VILLENEUVE D'ASCQ - Voie antenne Sud (M700) - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-A-0341	LAMBERSART - LOMPRET - MARQUETTE-LEZ-LILLE - SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE - WAMBRECHIES - Autoroute rocade Nord-Ouest (M652) - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-A-0342	SAINGHIN-EN-MELANTOIS - VILLENEUVE D'ASCQ - Rue de Lille - Rue de Cysoing - Rue du Maréchal Leclerc - Route de Sainghin - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
23-DD-0793	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Clésence / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0794	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Clésence / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0795	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Clésence / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0796	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Clésence / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0797	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Clésence / Caisse des dépôts et consignations

23-DD-0798	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Lille Métropole Habitat / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0799	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Lille Métropole Habitat / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0800	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Lille Métropole Habitat / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0801	Garantie d'emprunt au titre du logement social - Lille Métropole Habitat / Caisse des dépôts et consignations
23-DD-0802	WATTIGNIES - 60 Rue Fleming - Protocole de révocation amiable du bail commercial avec la SELARL Pharmacie du Blanc Riez

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.